



MON PASS' BIO

AVEC EILYPS

- Installation initiale en Bio
- Conversion de mon élevage en Bio
- Un accompagnement technico-économique pendant ma conversion vers le Bio

Programme financé par l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général



LE PASS'BIO, C'EST QUOI ?

C'est un dispositif mis en place par la Région Bretagne pour soutenir le développement de l'Agriculture Biologique.

Nos experts Eilyps sont habilités pour réaliser ces dossiers :

DIAGNOSTIC CONVERSION

Évaluation de la faisabilité de votre projet de conversion en AB par une étude technico-économique prévisionnelle.

SUIVI DE CONVERSION

Nous mettons à votre disposition notre expérience et notre savoir-faire pour vous apporter les conseils nécessaires à une transition vers l'AB en toute sérénité.



NOS EXPERTS AGRÉÉS PASS'BIO



**Responsable Pôle
Agriculture Biologique et Durable**
Pauline WOEHRLÉ
pauline.woehrlé@eilyps.fr
06 88 84 29 11



**Consultante Agriculture
Biologique et Durable**
Cécile BOUQUET
cecile.bouquet@eilyps.fr
06 88 84 26 90



ÉLIGIBILITÉ AU PASS'BIO

**Démarches administratives
réalisées par Eilyps**

• Je m'installe en Bio

Aide plafonnée à 80% HT sur mon diagnostic conversion

• Je suis Jeune Agriculteur

Aide plafonnée à 90% HT sur mon diagnostic conversion ainsi que sur mon suivi conversion

Les subventions PASS'BIO sont cumulables avec tout autre soutien public (Union Européenne, État, département...) dans la limite du respect des règles communautaires d'encadrement des aides publiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez nos experts



17 Boulevard Nominoë • BP 84333 • 35743 PACÉ CEDEX • Tél. 02 99 606 706
Fax 02 99 602 641 • accueil@eilyps.fr • www.eilyps.fr
membre du réseau France Conseil Élevage